



## COMMUNIQUÉ

**Le 9 septembre 2011**

### **Élections générales**

L'élection des 19 députés à l'Assemblée législative du Yukon aura lieu le mardi 11 octobre 2011.

Dès maintenant, des recenseurs visiteront chaque habitation du Yukon afin de recueillir le nom et l'adresse de toutes les personnes qui ont qualité d'électeurs. Pour avoir le droit de voter à l'élection en cours, il faut avoir au moins 18 ans le jour du scrutin, avoir la citoyenneté canadienne et avoir habité au Yukon pendant les 12 derniers mois.

On rappelle aux électeurs que le Bureau des élections du Yukon n'a pas de liste électorale permanente et qu'il est tenu par la loi de recenser les personnes habiles à voter et de préparer des listes électorales à chaque élection. Au Yukon, on n'utilise pas les listes servant aux élections fédérales et municipales.

Les recenseurs laisseront au domicile des personnes ayant qualité d'électeurs qui n'auront pas été recensées un avis les informant de la possibilité de faire ajouter leur nom à la liste électorale. Elles pourront le faire en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant au moment de la révision de la liste, ou encore en personne au moment de la révision spéciale qui aura lieu ultérieurement.

On demande aux résidents de s'assurer que les chiens sont gardés loin de l'entrée du domicile afin de permettre aux recenseurs d'effectuer leur travail en toute sécurité.

Renseignements : Bureau des élections du Yukon  
667-8683  
1-866-668-8683 (sans frais)